



VALORROUTE

Recycler la chaussée par éco-procédés

Amélioration de la portance au sol en place

*A employer pour des sols de qualité médiocre
(argileux ou peu imperméables...)*



- Homogénéisation des couches
- Restructuration de la chaussée
- Economies de transport, d'énergie et de matériaux
- Respect de l'environnement
- Diminution des temps de chantier
- Réduction des gênes pour les usagers
- Réduction de déchets

Amélioration de la portance au sol en place

*A employer pour des sols de qualité médiocre
(argileux ou peu imperméables...)*

Tableau des conditions de surclassement de portance des plates-formes avec couche de forme en matériaux traités aux liants hydrauliques.

Classe de l'arase		AR1			AR2	
Épaisseur de matériau de couche de forme						
Classe mécanique du matériau de couche de forme	3	*	30 cm	40 cm	25 cm	30 cm
	4	30 cm	35 cm	45 cm**	30 cm	35 cm
	5	35 cm	50 cm**	55 cm**	35 cm	45 cm**
Classe de plate-forme obtenue		PF 2	PF 3	PF 4	PF 3	PF 4

* l'épaisseur minimale de 30 cm permet un reclassement en PF 3.

** l'obtention de la compacité recherchée en fond de couche conduira généralement à une mise en œuvre en 2 couches.

NOTA : Extrait du Guide Technique « Réalisation des remblais et des couches de forme »

Avec ces matériaux et ces liants, il est généralement possible, moyennant des conditions d'exécution et un dosage adaptés, d'atteindre des valeurs de portance élevées et d'obtenir une plate-forme de classe PF 3 voire PF 4. L'épaisseur de la couche de forme à mettre en œuvre et le classement de la plate-forme dépendent :

- ✓ De la classe de portance du sol support,
- ✓ Des caractéristiques mécaniques du matériau traité,
- ✓ Du mode de traitement (en centrale ou en place).